

LA RENOUÉE DU JAPON – PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

La Ville a été sensibilisée, à la présence sur son territoire, d'une plante exotique dite envahissante qui porte le nom de *Renouée du Japon*.

Préoccupée par l'expansion de cette plante, nous avons fait des recherches internes qui ont démontré que sa croissance est très rapide et que la renouée concurrence avec la végétation déjà en place empêchant les autres plantes de pousser. Il s'agit d'une plante indésirable qu'il faut éviter de cultiver ou de transplanter dans les aménagements paysagers.

On peut reconnaître cette plante par sa tige vigoureuse qui ressemble à du bambou. Ses feuilles, d'un vert foncé et d'une longueur de 20 cm, sont larges et pointues à leur extrémité. Ses fleurs sont minuscules, blanches et portées en grappes. On peut retrouver la Renouée du Japon un peu partout, mais elle colonise particulièrement les bords des plans d'eau, les milieux humides, les fossés et les abords de routes.



En plus d'étouffer les autres espèces, la Renouée du Japon favorise l'érosion des berges. Si cette plante est déjà présente dans votre jardin, il serait préférable de s'en débarrasser afin d'éviter un envahissement.

Voici quelques moyens permettant de contrôler sa croissance:

1. Fauchage

- La coupe répétée des tiges au ras du sol (6 à 8 fois par année pendant 4 à 7 ans);
- Ne la rejetez pas dans la nature et ne laissez pas de morceaux de racines au sol, car un bout de 1 cm suffit à faire renaître un nouveau plant;
- Redoublez de prudence lorsque vous en disposez. En effet, il ne faut pas composter cette plante, il faut la déposer avec les déchets pour l'enfouissement;
- Si vous intervenez dans un secteur infesté, il faut bien nettoyer l'équipement que vous utilisez lors des travaux;
- Pour éviter une nouvelle implantation de la renouée, la meilleure solution consiste à replanter sur les sols nus, des arbres (ex: frênes, aulnes) et des graminées entre ceux-ci, afin de concurrencer au maximum l'implantation de la renouée.

2. Intervention physique/mécanique

- Excaver le sol sur une profondeur d'environ deux mètres;
- Recouvrir la surface affectée avec une membrane géotextile suffisamment résistante qui agira comme une barrière;
- Remblayer la surface excavée avec un substrat exempt de fragments de Renouées du Japon;

- Procéder au reboisement (arbustes et arbres) en utilisant des espèces compétitrices, indigènes de préférence, qui poussent rapidement.
- Cette méthode peut toutefois s'avérer très couteuse et il est difficile de l'utiliser sur des surfaces accidentées

Plusieurs sites internet peuvent être consultés relativement à la Renouée du Japon, en indiquant tout simplement le nom de la plante dans les différents moteurs de recherche. Vous pouvez également communiquer avec nous au 450 759-7741 poste 234, il nous fera plaisir de partager des renseignements avec vous sur ce sujet.